



Procédure de Sanction Compétition FFE

Le président du concours ou président du jury complète, signe et fait signer le présent document en deux exemplaires.

Un exemplaire est remis au licencié/ concurrent, l'autre est conservé.

La sanction est à effet immédiat et doit être confirmée par le président du concours ou président du jury, par la saisie informatique obligatoire de la sanction dans les 24 heures sur www.ffe.com

Concours N°		
Lieu		
Date		
N° épreuve (le cas échéant)		
Qualité (Cocher la case)	<input type="checkbox"/> Président du Concours	<input type="checkbox"/> Président du Jury
Nom		
Prénom		
N° Licence FFE		

Déclare infliger

Un avertissement

Une mise à pied *

A Mlle, Mme, Mr (Rayer la mention inutile)

Nom	
Prénom	
N° Licence	

Motif justifiant la sanction (*l'article du règlement*)

Observations

Fait à :

Le :

Signature

Signature du Président du Concours ou du Président du Jury :

Nom et signature

Signature du licencié sanctionné et de son représentant si mineur (parent ou accompagnateur) :

Nom et signature

Nom et signature

Si refus de signature du licencié sanctionné, signature de deux témoins :

Nom, qualité et signature

Nom, qualité et signature